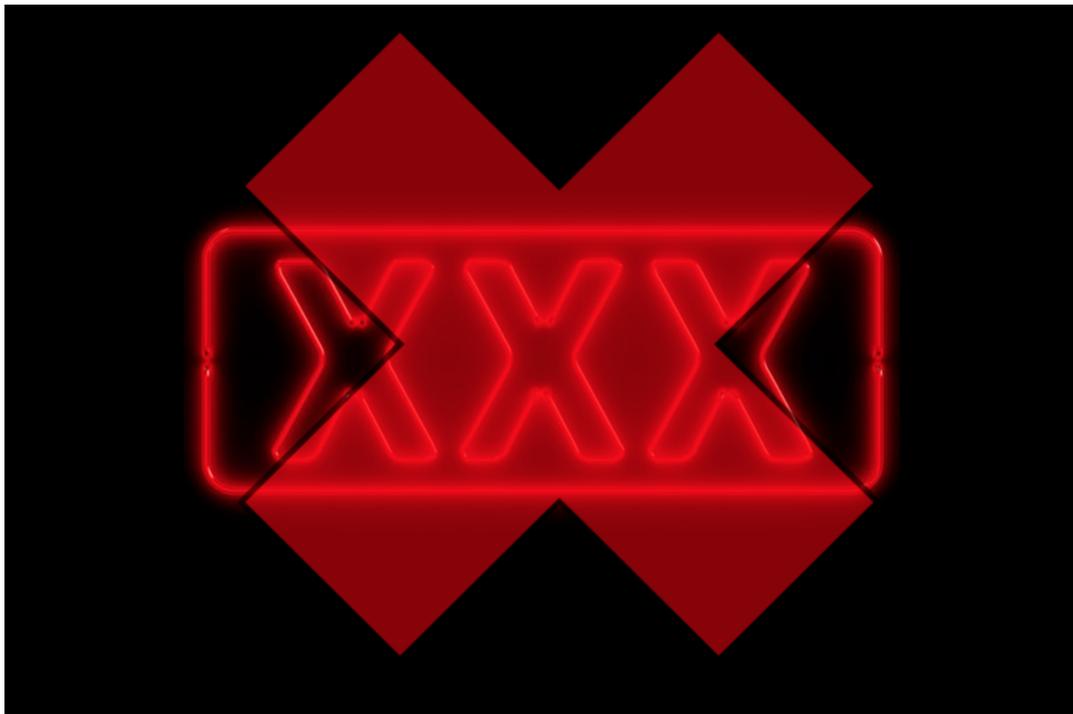


Comment empêcher les mineurs de consulter des sites pornographiques ?

Laurence Rossignol, ministre des familles, a organisé une session de travail sur la question de l'interdiction des contenus pornographiques aux mineurs.

LE MONDE | 22.03.2017 à 11h26 • Mis à jour le 22.03.2017 à 17h36 | Par Perrine Signoret



La ministre des familles, Laurence Rossignol, voudrait interdire l'accès aux sites pornographiques pour les mineurs. Le Monde.fr

Laurence Rossignol éclaire la salle d'un *sourire* satisfait. Parmi toutes les propositions qui viennent de lui être soumises au terme des « *sessions créativité* » qu'elle a organisées mardi 21 mars, la ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes semble persuadée que se cachent celles qui feront *bouger* les choses. Celles qui permettront de *tenir* les mineurs à l'écart de tout contenu pornographique.

Depuis plusieurs semaines, elle ne cesse en effet de *réaffirmer* son ambition en ce sens : d'abord *dans un entretien vidéo* (/pixels/article/2017/02/20/laurence-rossignol-relance-l-idee-d-un-blocage-des-sites-pornographiques-aux-mineurs_5082593_4408996.html), puis en publiant une feuille de route intégrée dans le Plan interministériel de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux enfants.

Lire aussi : [Laurence Rossignol relance l'idée du blocage des sites pornographiques aux mineurs](/pixels/article/2017/02/20/laurence-rossignol-relance-l-idee-d-un-blocage-des-sites-pornographiques-aux-mineurs_5082593_4408996.html) (/pixels/article/2017/02/20/laurence-rossignol-relance-l-idee-d-un-blocage-des-sites-pornographiques-aux-mineurs_5082593_4408996.html)

Elle est, dans ce combat, soutenue par plusieurs associations (dont Osez le féminisme !). Dans un communiqué, cette dernière a réagi à une étude de l'IFOP, rendue publique lundi 20 mars. Les résultats (qui démontrent notamment que de plus en plus d'adolescents sont *exposés* à la pornographie et ce, de plus en plus jeunes) sont jugés « *alarmants* » par l'association : « *Quand on sait que près d'un(e) adolescent(e) sur deux estime que les vidéos pornographiques qu'il ou elle a vues au cours de sa vie ont participé à l'apprentissage de sa sexualité, on ne peut que s'alarmer.* »

Lire aussi : Les adolescents sont de plus en plus exposés à la pornographie sur Internet ([/societe/article/2017/03/20/les-ados-de-plus-en-plus-exposes-au-porno_5097250_3224.html](#))

Donner son code de carte bleue pour prouver sa majorité

Encore restait-il à **déterminer** les méthodes pour **empêcher** les plus jeunes d'accéder à la pornographie. Pour ce **faire**, c'est quelques dizaines de chercheurs, juristes et membres d'associations que Laurence Rossignol a réunis dans un espace de **travail** partagé du 2^e arrondissement de **Paris**. A la nuit tombée, des rapporteurs se sont chargés de **résumer** leurs **discussions**. De nombreuses propositions s'en sont dégagées.

Certaines sont plutôt du côté des normes et du juridique. C'est le cas d'une éventuelle généralisation du contrôle parental, qui pourrait être activé « *par défaut* » sur « *tout site qui serait basé en France ou en Europe* ». Pour ne pas y être soumis, il faudrait prouver que l'on est majeur, en donnant son numéro de carte bleue, ou même... Son numéro de Sécurité sociale – Laurence Rossignol nous confiera plus tard qu'elle n'envisage pas de **concrétiser** cette option.

Une autorité de régulation, spécialement créée pour cette tâche, serait ensuite chargée de **vérifier** que les règles sont bien appliquées, et que chacun respecte ainsi le code pénal, qui interdit d'exposer une personne mineure à un contenu pornographique.

L'accent mis sur la prévention

Les mêmes rapporteurs ont évoqué des « *campagnes de prévention* » massives, que les pouvoirs publics pourraient **mener**. Elles pourraient être diffusées en « *négociant avec les réseaux sociaux un espace dédié sur leurs sites* », ou par une plateforme de « *contre-discours* » à destination des enseignants, parents et enfants.

On trouve aussi du côté de la prévention un dénommé « *plan à l'éducation sexuelle numérique* ».

« Il s'agit de **déconstruire** les discours véhiculés par l'**industrie** du porno, avec un travail de présentation de l'envers du décor, par exemple. On pourrait **penser** à des témoignages, ça marche très bien en général. Bon, bien sûr, ils devront être adaptés [au public]. »

Une rapporteuse fait quant à elle mention d'un « *jeu de rôle* » mettant en scène des situations concrètes. « On pourrait y **introduire** des notions qui ne sont pas abordées dans les films pornographiques, comme celles de plaisir et de consentement », propose-t-elle.

Parce que tout ceci coûterait potentiellement cher à **mettre** en place, le groupe de travail préconise de faire de la protection de l'enfant vis-à-vis des contenus pornographiques une « *grande cause nationale* ». Au premier rang, Laurence Rossignol hoche la tête.

La nécessité d'une « volonté politique durable »

C'est à elle que revient ensuite la tâche de **clôturer** cette journée, durant laquelle ont parfois fusé des **idées** des plus insolites (comme celle d'obliger les parents à **regarder** avec leur enfant des films pornographiques, lorsque celui-ci en fait la demande). Dans un bref discours ponctué de remerciements, la ministre est revenue sur la nécessité de « *toujours associer les politiques normatives aux politiques de répression et de sanction* ».

« Il faut les **concevoir** de manière articulée, car certains [outils] ne marchent pas pour tout le monde. Dans mes fonctions de responsable **politique**, j'ai par exemple pu **observer** que ceux qui sont les plus sensibles aux campagnes de prévention que l'on mène, ce sont déjà ceux qui sont le mieux informés. »

La ministre a aussi rappelé qu'il serait très difficile, sans une « *volonté politique durable* », de faire face à certains de ses détracteurs. On y trouve certains pays européens, « *ceux qui hébergent des tournages de films X qui font gonfler leur produit intérieur brut* », mais aussi un certain nombre de défenseurs des **libertés numériques**, notamment fermement opposés à l'idée de **demander** aux adultes leur numéro de carte bancaire.

Le devoir de protection des enfants avant tout

A ces derniers, Laurence Rossignol réserve un discours sans équivoque : « *Il ne faut pas croire que c'est un prétexte à restreindre la liberté des adultes, pour qui par ailleurs le droit à la pornographie n'a jamais été érigé en droit fondamental, a-t-elle ainsi confié au Monde. Simplement, les [majeurs] doivent parfois accepter que le devoir de protection des enfants passe avant d'autres choses.* »

Lorsqu'on lui demande où en sont les discussions avec ces groupes de défenseurs des libertés numériques, la ministre poursuit avec le même ton désabusé : « *Pour le moment, je ne les ai pas eus sur le sujet. Je sais tout le mal qu'ils pensent [de ce projet], mais pas un ne m'a proposé de solution alternative.* »

Quant à ceux qui militent en faveur de la liberté pour les mineurs de consulter des sites pornographiques, Laurence Rossignol est claire. Elle n'envisage même pas de compromis avec ces militants qu'elle considère comme influencés par « *des lobbys de l'industrie* » du X. « *Ce "droit des enfants", il m'échappe un peu. Ce n'est pas un sujet* », conclut-elle. Un autre groupe de travail devrait être organisé prochainement.